



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Congo Brazzaville

Question écrite n° 96597

Texte de la question

M. Alain Gest attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international au sujet de la situation au Congo-Brazzaville. Certains observateurs émettent des inquiétudes au sujet de la situation dans ce pays à la suite de la nouvelle élection présidentielle du 20 mars 2016. Ils dénoncent notamment la modification de la Constitution en octobre 2015, permettant au Président Sassou Nguesso de briguer 3 nouveaux mandats. Il souhaiterait connaître l'état des relations de notre pays avec le Congo-Brazzaville.

Texte de la réponse

La France est préoccupée par l'évolution de la situation politique en République du Congo. Elle a, à plusieurs reprises, manifesté sa désapprobation face aux conditions dans lesquelles les élections s'étaient déroulées. Le 19 avril dernier, la France a émis le souhait que la lumière soit faite sur les événements qui ont eu lieu dans la région du Pool, en toute transparence, notamment par le biais des organisations appropriées (Nations unies, CICR) et que l'accès humanitaire soit garanti. Le 22 avril 2016, elle a rappelé ses réserves sur la crédibilité du scrutin, et invité les autorités congolaises au respect, au dialogue et au rassemblement de l'ensemble des sensibilités politiques du pays. La France reste attentive au respect des droits de l'Homme et suit, lorsque c'est nécessaire, les situations personnelles des chefs de l'opposition. Avec ses partenaires de l'Union européenne, elle reste vigilante et résolue à rappeler son attachement à la qualité du débat démocratique et au respect des libertés publiques, gages de stabilité et de développement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Gest](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96597

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5185

Réponse publiée au JO le : [12 juillet 2016](#), page 6561